

MARIUS AURENTI



BÉTON CIRÉ TERRASSE + BLUSH CONCENTRÉ COULEUR MINÉRALE

Kit en 3 composants pour sols
extérieurs

FICHE TECHNIQUE
Edition du 24
/02/2023

Mortier hydraulique haute performance millimétrique destiné à réaliser un revêtement de type "Béton Ciré" pour la décoration des sols extérieurs (terrasses, plages de piscines, allées, chemin carrossable par véhicule léger). Sa texture grainée permet d'apporter au sol une fonction anti-dérapante.

Ce béton est une innovation fabriqué en France.

Il présente d'excellentes résistances chimiques, mécaniques, d'adhérence et d'imperméabilité.

Il est disponible en 71 couleurs (Blush Concentré Couleur Minérale).

Ce produit constitue la couche de masse du système Béton Ciré Marius Aurenti (se reporter à la Fiche Système page suivante).

CONDITIONNEMENT

Kit de 3 composants

- Base blanche Béton Ciré Terrasse composant A / 18,8 kg
- Liquide Béton Ciré Classic composant B / 5,32 kg
- Blush Concentré Couleur Minérale / 1,2 kg

LES 7 ATOUTS CLÉS DU BÉTON CIRÉ MA'S :

- *Sans joint spécifique*
- *Garantie 15 ans sans fissuration*
- *Une gamme de vernis haute résistance de mat à brillant*
- *Texture antidérapante*
- *71 couleurs minérales*
- *2 mm d'épaisseur*
- *44MPa*



CARACTÉRISTIQUES

Le Système Béton Ciré Terrasse + Blush Concentré Couleur Minérale Marius Aurenti comporte :

- une couche de masse
- une couche de finition

Se référer pour chacun d'eux, à leur Fiche Technique et Fiche de Données de Sécurité respectives.

	SUPPORT	NOM COMMERCIAL	NOMBRE DE COUCHE	CONSOMMATION TOTALE
COUCHE DE MASSE	/	Mortier Décoratif Millimétrique Terrasse Marius Aurenti	2 couches	4 kg/m ²
COUCHE DE PROTECTION		Imprégnation Terrasse n°2	2 couches	200 à 300 g/m

Le Système Béton Ciré Terrasse + Blush Concentré Couleur Minérale est disponible dans 71 couleurs du Nuancier IRIS Marius Aurenti.



La diversité des supports et de leur état nécessite une préparation et l'emploi de primaires spécifiques. Consulter nos Fiches Techniques. Les supports doivent être sains, plans, secs, rigides et cohésifs, stables et propres (notamment exempts de graisses, d'huiles ou de laitance). Ils doivent être réalisés selon les DTU en vigueur. Il est important que le support présente une bonne cohésion et pas de fissures. Les fissures actives et les joints de dilatation seront laissés ouverts et ne seront pas recouverts. Elles seront traitées par le joint MS Polymer Color Marius Aurenti après réalisation du Béton ciré Classic. Les supports béton et chape doivent avoir au moins 28 jours. Ils doivent être plans, cohésifs, propres et présenter un taux d'humidité <4% ou 0.5% pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium.

A) SUPPORTS NEUFS À BASE DE LIANTS HYDRAULIQUES

- Dalles béton ou chapes adhérentes, répondant aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
 - Dalles et chapes désolidarisées ou flottantes en mortier de ciment exécutées conformément aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
 - Chapes fluides à base de ciment faisant l'objet d'un Avis Technique/DTA favorable en vigueur pour le domaine d'emploi visé.
 - Planchers dalles conforme aux prescriptions du DTU 21 (norme P18-201) avec continuité sur appui.
 - Dalles pleines en béton armé coulées in situ
 - Dalles pleines coulées sur prédalles en béton armé
 - Dalles pleines coulées sur prédalles en béton précontraint
 - Planchers nervurés à poutrelles en béton précontraint (BP) ou béton armé (BA) et entrevous avec dalle de répartition complète coulée en œuvre avec continuité sur appui.
 - Planchers constitués de dalles alvéolées en BP ou BA avec des dalles collaborantes rapportées en béton armé avec continuité sur appui et avec maîtrise des fissurations au sens de la norme NF DTU 23.2.
- Les poses sur ragréage hydraulique fibré ou non sont exclues.
- Le support doit être isolé des terre-pleins et des remontées capillaires par-dessous comme par les bords.

B) DALLAGES, PLANCHERS EN BÉTON SUR VIDE SANITAIRE ET PLANCHERS BÉTON COULÉS SUR BAC ACIER NEUFS

- Les dallages en béton et les planchers en béton sur vide sanitaire devront être exécutés conformément à la norme NF P 11-213 (DTU 13.3) ; ils devront être armés conformément à ce même DTU.
- Les planchers en béton coulés sur bacs acier collaborants avec continuité devront être exécutés conformément à la norme NF P 18-201 (DTU 21).

Dans le cas de l'application sur un support (dalle béton) lissé à l'hélicoptère, il est impératif de réaliser au préalable un surfacage mécanique de la surface, pour assurer une adhérence optimale du primaire puis du Béton Ciré Marius Aurenti.

C) CHAPES FLUIDES À BASE DE SULFATE DE CALCIUM

- Les chapes fluides à base de sulfate de calcium devront être exécutées et réceptionnées conformément à l'Avis Technique en cours de validité et au « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des chapes fluides à base de sulfate de calcium » (e-cahier du CSTB 3578_V2).

D) ANCIENS REVÊTEMENTS DE SOL COULÉS À BASE DE RÉSINE SYNTHÉTIQUE

- Anciens revêtements de sol coulés à base de résine synthétique respectant les exigences du CPT 3716 - « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse - rénovation ».

E) SUPPORTS EN PISCINES ET BASSINS

En piscines et bassins, les préparations des supports étant spécifiques, tout comme les méthodes de mises en œuvre, se reporter au guide piscine Marius Aurenti.

COULEURS ET MÉLANGES

Afin de garantir l'homogénéité de la teinte, pour un même chantier, utiliser un même numéro de lot composants A et un même numéro de lot de Blush Concentré Couleur Minérale.

Les Blush Concentré Couleur Minérale contiennent des pigments, des charges et des adjuvants en proportions différentes afin d'obtenir une rhéologie (fluidité et consistance) constante du produit final. Il est strictement interdit de mélanger les concentrés entre eux.

Les bases Béton Ciré Terrasse sont des matières semi-finies. Il faut impérativement leur ajouter un concentré pour que les propriétés du Béton ciré Terrasse soit intégral et la formule stable. Même en couleur blanche, l'ajout d'un Blush Concentré Couleur Minérale blanc est obligatoire. L'utilisation de la base seule sans l'ajout du concentré modifie la nature du produit et réduit les performances chimiques et mécaniques du système.

L'utilisation du produit doit se faire par le mélange strict des 3 composants.

Ne jamais ajouter d'eau.

USAGES

Ne pas appliquer sur le bois massif, les planchers de bois souple, plastiques et textiles, terres cuites et tomettes.

STOCKAGE ET SÉCURITÉ

1 an dans son emballage d'origine non ouvert, à l'abri du soleil, du gel, à une température comprise entre +5° et 25°C, idéalement entre 15 et 20°C. Vérifier la DLUO (date limite d'utilisation optimale) sur l'emballage avant toute utilisation. Une fois ouvert le produit doit être utilisé dans les 7 jours.

Utiliser les équipements individuels de sécurité appropriés décrits dans les Fiches de Données de Sécurité.

Pour de plus amples informations concernant la sécurité, consulter la Fiche de Données de Sécurité.



La préparation s'effectue grâce à un mélange à sec (permet l'utilisation en plusieurs fois du kit) ou un mélange humide (utilisation complète du kit).

MÉLANGE À SEC

Dans le cas d'un mélange à sec, mélanger toujours la base et le concentré dans leur totalité avant de procéder à une division éventuelle.

- Rouler le seau de base afin d'aérer et d'assouplir la matière
- Ouvrir le seau de base et faire un léger creux au centre de la base
- Secouer le pot de concentré et l'ouvrir
- Verser le concentré au centre du seau de base
- Bloquer le seau avec les pieds et mélanger la base et le concentré (idéalement avec un malaxeur pour produits pâteux, nous consulter pour les tarifs)
- Plonger le mélangeur et accélérer progressivement la vitesse
- Continuer le mélange en faisant des mouvements verticaux et latéraux droits et inclinés afin de mélanger parfaitement le contenu. Insister sur les bords au fond du pot afin de ne pas oublier ces coins les plus difficiles à mélanger. Lors des premiers mélanges, nous vous conseillons de verser le contenu mélangé dans un seau de même taille afin de vérifier visuellement la qualité du mélange et de le refaire au besoin. La durée du mélange ne doit pas être inférieure à 1 minute
- Ajouter le composant B (liquide) à la quantité de poudre préparée : base (composant A) + Blush Concentré Couleur Minérale parfaitement mélangés selon les indications du tableau ci-dessous :

COMPOSANT B (LIQUIDE) EN KG	COMPOSANT A + BLUSH CONCENTRÉ COULEUR MINÉRALE (POUDRE COLORÉE) EN KG	PRODUIT PRÊT À APPLIQUER EN KG
0,21	0,79	1,00
0,42	1,58	2,00
0,63	2,37	3,00
1,26	4,74	6,00
2,66	10,00	12,66
5,32	20,00	25,32

Remarque : la conservation des matières une fois mélangées à sec n'est pas altérée par le mélange si les seaux (base +concentré) sont fermés et conservés dans les conditions normales préconisées.

MÉLANGE HUMIDE

- Verser la partie liquide (composant B, 5,32kg) dans un seau propre et vide
- Secouer le pot de Blush Concentré Couleur Minérale et l'ouvrir
- Verser le Blush Concentré Couleur Minérale dans le liquide
- Bloquer le seau et mélanger à vitesse progressive jusqu'à rendre homogène le liquide et le concentré
- Ajouter la poudre (Composant A) dans le liquide.
- Mélanger mécaniquement pendant 2 à 3 minutes jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.

Ne jamais ajouter d'eau



HYGROMÉTRIE

L'application du Système Béton Ciré Marius Aurenti doit s'effectuer dans une plage d'humidité relative ambiante comprise entre 30% et 80% sauf pour les vernis qui nécessitent une plage d'humidité supérieure à 40% et inférieure à 80% idéalement entre 50% et 65%.

Les conditions d'humidité devront être maintenues pendant au moins 48 heures après application de la dernière couche.

Protéger du vent, du soleil direct, de la pluie, du gel ainsi que de l'environnement faune et flore pendant l'application et la prise des composants.

Avant toute application, contrôler l'humidité du support (4% maximum d'humidité et $\leq 0,5\%$ pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium).

TEMPÉRATURE

Avant de commencer toute application, il est impératif de vérifier la température du support et la température ambiante. La température du support doit être comprise entre +5°C et +25°C (température idéale : > 15°C et 20°C) Elle doit être supérieure d'au moins 3°C à la température correspondant au point de rosée.

Le Système Béton Ciré Marius Aurenti peut être appliqué à des températures ambiantes comprises entre 5°C et 25°C pour le Béton Ciré et entre 15°C et 25°C pour les vernis, et ce, 24 heures au moins avant la première application et au moins 24 heures après application de la dernière couche.

Les températures basses et élevées vont respectivement ralentir et accélérer la prise. L'application en doit pas être effectuée par temps de gel ou par forte chaleur. Prévoir des systèmes de chauffage ou de refroidissement si le chantier le nécessite.

MATÉRIEL D'APPLICATION

Taloche, peigne cranté 6 mm dentelure triangulaire, (première couche uniquement).

Lisseuse du type Parfait'Liss 35 cm ou lisseuse inox ou plastique 200 mm.

Taloche éponge ou éponge de maçon (à sec) pour une finition anti-dérapante.

Nettoyage des outils à l'eau.

Le Béton Ciré Marius Aurenti est constitué d'un mortier bi-composant appliqué en 2 mm d'épaisseur.

Appliquer une première couche de Béton Ciré avec une consommation de 3 kg/m² environ (1,5 mm d'épaisseur environ) à la taloche ou à la lisseuse.

Afin de réguler l'épaisseur, il est possible d'appliquer la première couche à l'aide d'un peigne crantée de 6 mm puis de lisser immédiatement à la lisseuse jusqu'à disparition complète des stries du peigne cranté.

Dans ce cas, le lissage doit être réalisé sans attendre, dans le Béton Ciré frais. Cette première couche détermine l'épaisseur et les effets esthétiques finaux.

Avant d'appliquer la seconde couche et 24h après l'application de la première couche (à 20°C, 60% d'humidité relative), il est possible de poncer la surface pour éliminer des effets décoratifs ou des irrégularités trop marquées (grain 40) à l'aide d'une mono-brosse (ou d'une ponceuse orbitale), puis parfaitement dépoussiérer mécaniquement.

Appliquer la seconde couche avec une consommation de 1 kg/m² environ, au plateau inox ou à la lisseuse. Cette seconde couche détermine le grain final du revêtement et son aspect esthétique. Il est important de noter qu'un outil d'application en inox peut laisser des traces sombres (notamment sur les couleurs claires). Un outil en plastique peut être préféré.

La finition de la seconde couche se fait plus ou moins rugueuse afin de renforcer le pouvoir anti-dérapant de ce mortier notamment sur les surfaces fréquemment humidifiées. En effet, une finition frottée ou grainée à l'aide d'une éponge sèche conviendra pour les zones de circulation à pieds nus afin d'éviter les risques de chute par glissade.

Si le pouvoir anti-dérapant n'est pas recherché, après 24 heures de séchage (à 20°C), poncer éventuellement la surface (grain 80 puis 120) à l'aide d'une ponceuse orbitale (ou d'une mono-brosse pour les sols) puis dépoussiérer à l'aide d'un aspirateur. Les angles doivent être poncés à la main. L'intensité du ponçage finalisera l'aspect de surface (grainé ou lisse) et fera ressortir les effets matière.

Si la surface est jugée satisfaisante et conforme, procéder à l'application de la finition. 2 jours (20°C, 60%HR) après l'application du mortier, sans ponçage préalable, appliquer 2 couches de finition d'Imprégnation Terrasse n°2 Marius Aurenti. Cette finition donne un aspect satiné et fonce légèrement les teintes (aspect mouillé).

Finition extérieure :
- Imprégnation Terrasse n°2

CONSOMMATION

DESTINATION	DESCRIPTIF DÉTAILLÉ	CONSOMMATION BÉTON CIRÉ / M2	EPAISSEUR	SURFACE RÉALISÉE POUR 1 KIT + BLUSH
Sol extérieur	Dallage extérieur	4 kg/m ² pour 2 couches	env 2 mm	6,5m ² env

TEMPS DE SÉCHAGE À 20°C ET 60% D'HUMIDITÉ RELATIVE

TEMPS OUVERT	40 minutes
SEC AU TOUCHER	4 heures
ENTRE LES COUCHES	24 heures minimum
SÉCHAGE COMPLET	2 jours mais résistance mécanique atteinte après 28 jours

La surface ne devra pas être exposée à l'ensemble des sollicitations avant le séchage complet du système de traitement, soit 7 jours à 20°C et 60% d'humidité relative.

Entre 2 jours et 7 jours, une circulation légère peut être admise avec les précautions suivantes : bâches de protection micro respirantes de type Floorliner Vapor de Landolt, circulation en chaussettes ou surchaussures. Aucune exposition à l'eau et aux agents chimiques, ne doit être réalisé, exclure les frottements et rayures de mobilier. Il est interdit de poser des adhésifs sur les revêtements.

Ne pas poser de tapis avant 7 jours.

NOTE TRES IMPORTANTE :

La dureté maximale du Système Béton Ciré Marius Aurenti est obtenue après 28 jours de séchage.

La réception du sol doit intervenir immédiatement après la fin des travaux. Le Système Marius Aurenti fraîchement réalisé sera protégé des interventions des autres corps d'état par des matériaux de protection permettant une aération (cf. Fiche Technique de l'Imprégnation Terrasse n°2).

Délai avant le premier entretien humide : 3 jours minimum après la pose de l'Imprégnation Terrasse n°2.



Sur la base des Rapports d'Essais du CSTB (Centre Scientifique Technique du Bâtiment), de Rapports d'Essais du LNE (Laboratoire National de Métrologie et d'essais) et de Rapports d'Essais du Laboratoire Marius Aurenti.

CSTB n° RA12-0208
 CSTB n° RA20-0353
 CSTB n° R2EM-11-26022578
 CSTB n° R2EM-SIST-14-26047471
 CSTB n° ES541200113
 CSTB n° DSR-SIST-22-26085256
 LNE n° CX 1600936

La société Matières Marius Aurenti déclare que les Systèmes Marius Aurenti : Béton Ciré Classic et Béton Ciré Fluide avec des finitions vernis Marius Aurenti répondent aux performances suivantes (pages 13-14-15), selon les préconisations de mise en œuvre.

Résistance en flexion (NF EN 13892-2)	16,8 N/mm ²
Résistance en compression (NF EN 13892-2)	44,1 N/mm ²
Résistance au poinçonnement (NF EN 13892-6)	293,5 N/mm ²
Dureté de surface (NF EN 13892-6 :2003)	119,1 N/mm ²
Résistance à l'impact 1kg-200 cm (NF EN ISO 6272)	Aucune craquelure
Force d'adhérence (NF EN 13892-8 :2003)	2,5 N/mm ² Rupture cohésive
Résistance à la glissance (Valeurs maximales atteintes liées aux modes d'application) (XP P05-010 et XP P05-011)	PN 24 PC 20
Perméabilité à l'eau (NF EN 1062-3 :2003)	0,08 kg/m ² .h0,5

**Marquage de conformité CE, défini par la
Directive 93/68/EEC :**



OCEAN Marius Aurenti
 3 rue Brillat Savarin
 Rovaltain TGV Nord
 BP 21034
 26958 Valence cedex 9
 FRANCE
 17

EN 13813

Béton ciré MA's

Résistance à la compression : C40
 Résistance à la flexion : F15
 Force d'adhérence : B2,0

MARIUS AURENTI

Depuis 40 ans, Marius Aurenti innove pour améliorer la performance des matériaux de décoration et les sensations qu'ils procurent.

Une esthétique minérale et végétale, proche de la Nature à qui nos ouvrages rendent hommage et pour laquelle notre engagement environnemental est total.

MA's est aussi présent, par ses formations et son accompagnement, auprès d'un artisanat français de qualité qui chaque jour dans nos ateliers comme sur le terrain, se fait fort de rendre chaque lieu unique, beau et intemporel.



www.mariusaurenti.com

+33 (0)9 87 73 65 75